

BORDEAUX, le 6 février 2016

Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Rhône
Services Départementaux de l'Education Nationale
21 Rue Jaboulay 69007 LYON

Monsieur le Directeur académique, Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

ayant été scolarisé dans une école publique à deux classes dans un village du Finistère, réservées aux seuls garçons, alors que les filles étaient scolarisées dans l'école catholique dite « des soeurs », et ayant consacré la majeure partie de ma carrière d'universitaire et de chercheur à des recherches scientifiques sur le développement de l'enfant (attachements, conduites, rythmes biologiques...), je me permets de vous demander de bien vouloir accorder le statut d'école innovante à la classe unique de Saint-Cyr-le-Châtoux dans le département du Rhône, selon le vœu de la communauté éducative de cette localité. Même si je ne suis pas compétent dans le domaine des Sciences de l'Education ni en pédagogie « ordinaire ».

En effet, alors que, objectivement, l'école de la France ne parvient pas à résoudre ou améliorer des difficultés majeures de façon significative selon les évaluations internationales, surtout pour les « enfants-élèves » les plus vulnérables et en souffrance, en particulier lorsque leur famille est elle-même vulnérable et en souffrance, il me paraît nécessaire que les écoles innovantes soient mieux reconnues et soutenues. C'est le cas lorsqu'elles mettent en pratique un mode de fonctionnement qui permet de respecter « le rythme de développement » de chaque élève, que cela concerne « l'émergence » à chaque moment et à chaque âge (la lisibilité et la fonctionnalité), l'évolution au fil du temps des possibilités, potentialités et capacités de traitement de l'information, de compréhension des messages transmis par le, la ou les pédagogues (la libération des processus cognitifs), des ressources intellectuelles (analyse, notamment des erreurs, synthèse, anticipation, projection..), ou encore l'envie et la disponibilité pour comprendre et apprendre. On crée ainsi les conditions d'un « parcours individualisé » pour chaque « enfant-élève », surtout quand les rythmes biologiques et biopsychologiques sont respectés. La création d'un outil informatique original (<http://arbustes.net>) contribue à réaliser cet objectif en créant une dynamique positive d'interactions entre les enfants, les enseignants et les parents qu'il est possible d'élargir à d'autres écoles et populations, régionalement, nationalement et au plan international, avec pour conséquence « l'accès vivant » à d'autres systèmes éducatifs, pédagogies, cultures...

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments les meilleurs et l'assurance de ma haute considération.

Hubert Montagner

Dr.ès Sciences, Professeur des Universités en retraite, ancien Directeur de Recherche à l'INSERM,
ancien Directeur d'une unité de recherche de l'INSERM

21 Clos du Guillan 33670 SADIRAC h.montagner@orange.fr